

Rapport d'activité pour l'exercice 1956-1957

Autor(en): **Rebetez, Ali**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **61 (1957)**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-558720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

POUR L'EXERCICE 1956 - 1957
PAR ALI REBETEZ, PRÉSIDENT CENTRAL

Il est des moments dans la vie où l'homme le plus affairé éprouve le besoin de se retremper dans une ambiance de calme, dans une atmosphère de sérénité où, pour quelques instants, il libérera son cerveau et reprendra un contact plus direct avec ses compatriotes et avec ses amis. Les assises annuelles de la Société jurassienne d'émulation nous paraissent être un de ces refuges salutaires, « l'asile des discussions libres et sereines, des paisibles et fraternels rendez-vous », comme l'écrivait feu Virgile Rossel.

M. le Dr Ferlin vient de vous exprimer toute la joie qu'éprouve Porrentruy à vous accueillir dans cette vieille cité qui fut le berceau de la Société jurassienne d'émulation et qui en a conservé le siège.

A notre tour, Mesdames et Messieurs, nous vous remercions d'avoir répondu avec empressement à notre invitation, d'avoir bien voulu consacrer cette journée d'automne à votre société qui, aujourd'hui en particulier, se trouve rajeunie malgré ses cent dix ans d'existence.

Merci à vous, MM. les représentants des autorités civiles et ecclésiastiques, MM. les membres d'honneur et MM. les délégués des sociétés correspondantes. Soyez certains que votre présence parmi nous rehausse d'un éclat particulier cette 92^e assemblée générale et prouve l'intérêt que vous portez à nos travaux et à notre pays.

Mesdames, Mesdemoiselles, nous concevons difficilement la fête annuelle de l'Émulation sans votre présence, toute de charme et de grâce ; aussi, permettez-nous de vous adresser un salut très particulier de respectueuse bienvenue.

Salut à vous, MM. les représentants de la presse, que je prie de croire à nos sentiments de gratitude pour la façon aimable et spontanée avec laquelle vous accueillez, en toutes circonstances, nos communiqués. Nous n'ignorons pas l'importance du pouvoir que vous

confèrent vos plumes alertes, mais nous savons aussi que la bienveillance, cette qualité maîtresse, vous guide dans vos travaux et dans vos écrits. Nous voilà donc rassurés.

Hommage aux disparus

En rappelant — trop brièvement, à notre gré — le souvenir de ceux que la mort nous a ravis au cours de l'année, nous nous sentons pressés d'exprimer encore une fois nos sentiments de sympathie aux familles en deuil en les assurant que les noms des disparus resteront gravés au Livre d'or de notre société.

Nous citons :

Section de Porrentruy :

Burrus Henry, Boncourt
Petignat Xavier, Courgenay

Section de la Prévôté :

Linder Hermann, Tavannes
Horrisberger Jules, Tessin
Roblin Fernand, Goumois
Roches Paul, Bâle

Section de l'Erguel :

Sauvant Marc
Wild Arthur

Section de Tramelan :

Perret Jacques
Droz Paul

Section des Franches-Montagnes :

Montavon Marcel, Saignelégier

Section de La Neuveville :

Sorgen Robert

Section de Berne :

Blum Charles
Müller Pierre
Stettler Jean

Section de La Chaux-de-Fonds :

Fallet Marius

La minute de silence que vous voudrez bien observer marquera les sentiments de pieuse reconnaissance que nous devons à ces membres fidèles, à ces excellents compatriotes.

Il nous fut donné de lire récemment qu'un sénateur américain, Strom Thurmond, s'était ingénié, naguère, à battre le record de durée des discours en faisant à son Parlement un exposé qui dura exactement 24 heures et 19 minutes... Et l'auteur du reportage d'ajouter : « On aimerait bien savoir combien de phrases inutiles a prononcées ce marathonnien de la parole !... » C'est pourtant d'Amérique que nous vient la maxime : « Le temps, c'est de l'argent. » Et ceci nous rappelle qu'un philosophe de chez nous écrivait malicieusement : « Quand les mots les plus beaux, voire les plus sacrés, se multiplient dans les articles et les discours, on leur demande moins de recouvrir des idées que d'en cacher l'absence. »

Il est tout de même réconfortant de constater qu'en un pays où les termes automation, cybernétique, électronique trouvent leur application dans tous les domaines de l'activité journalière, on ait encore la possibilité de mettre en valeur la plus belle des machines que Dieu ait créées : le cerveau humain.

Dès maintenant, Mesdames et Messieurs, laissez choir les craintes qui vous assaillaient peut-être et rappelez-vous que le président central de votre société n'est pas un orateur de classe et encore moins un spécialiste des rapports-fleuves.

L'assemblée générale

La 91^e assemblée générale, tenue à La Neuveville, fut réussie et charmante ; tous, nous gardons un souvenir lumineux de cette journée du 6 octobre 1956, souvenir lumineux que nous n'aurons pas l'outrecuidance d'attribuer aux rayons solaires, mais bien à l'accueil si cordial qui nous fut réservé par l'Autorité municipale, la Commune bourgeoise du lieu et le comité de notre section des bords du lac.

Le Bureau du Comité central avait envisagé d'organiser les assises de ce jour aux Franches-Montagnes, mais le groupement pressenti nous pria de surseoir. Nos regards se tournèrent alors vers la Prévôté, et nous pensions que la ville de Moutier, où l'activité intellectuelle et artistique suit une courbe ascendante des plus réjouissantes, pourrait assumer cette organisation. Nos amis prévôtois déclinèrent l'offre que nous leur fîmes et « la vieille dame... » — selon l'expression chère à certains journalistes — se rapprocha du berceau de son enfance. Cette solution était-elle la bonne ? Vous aurez toujours la possibilité de nous le dire bien franchement par la suite.

Un argument, tout de même, en faveur du Comité central : cette 92^e assemblée générale coïncide avec le 110^e anniversaire de la fondation de notre association.

M. Henri Guillemain, attaché culturel près l'Ambassade de France à Berne, nous a donné une nouvelle preuve de sa grande bienveillance

en acceptant d'enrichir le programme de notre petite fête par une de ces causeries magistrales dont il a le secret. Par avance, nous lui exprimons nos sentiments de profonde reconnaissance.

Les « Actes »

Ils vous sont parvenus dans le courant du mois d'août et l'accueil que vous leur avez fait nous autorise à croire que ce 60^e volume de la 2^e série se présente, par son aspect et par son contenu, aussi dignement que ses prédécesseurs.

Les comptes rendus de presse qui nous sont parvenus constituent un précieux encouragement pour les organes responsables de cette publication et surtout pour les auteurs des travaux de base, à qui nous adressons nos remerciements bien sincères. Notre merci s'adresse à tous les collaborateurs discrets qui ont bien voulu enrichir cet ouvrage de rapports et de communications aussi utiles qu'intéressants. Nous nous en voudrions de passer sous silence les services très appréciés que nous rendent MM. les membres de la Commission de rédaction et, en particulier, M. J.-J. Rochat, qui, année après année, nous donne un aperçu biographique et critique des œuvres dues à nos poètes et à nos auteurs.

Nous remercions aussi la direction de l'Imprimerie du Jura et le personnel de cette entreprise du soin qui a été apporté à la confection de ce volume. Souhaitons que les prochains « Actes » — dont le contenu est très prometteur — soient aussi bien accueillis. Nous serions cependant très heureux de pouvoir ouvrir largement cette publication annuelle aux auteurs de travaux scientifiques ; leur contribution serait fort appréciée, nous en avons la certitude, et notre volume maintiendrait cet équilibre qui fut constamment l'objet de nos préoccupations. Nous souhaitons ardemment que cet appel soit entendu.

Cette brève communication sur les « Actes » serait terminée, si nous n'avions la très agréable mission de vous informer que la *Table générale des matières* de l'ensemble de nos publications vient d'être achevée. Cet instrument de travail indispensable, qui eut pour auteurs : Xavier Kohler, de 1847 à 1882, et Gustave Amweg, de 1883 à 1928, a été revu, remanié et complété jusqu'au volume 1956 inclus. Les indications contenues dans ce fascicule seront certainement appréciées des auteurs de travaux et des chercheurs.

Publications et subventions

Tout en restant dans une ligne de conduite bien tracée, le Comité central et son bureau se sont penchés avec bienveillance sur les

demandes présentées par des auteurs de chez nous ou des institutions jurassiennes.

Nous citons :

- *Porrentruy, ville impériale* (Editions générales S.A., Genève), la très riche publication due à la plume de MM. Gressot, préfet, et Rais, archiviste.
- *Porrentruy et l'Ajoie* (Editions Le Griffon, Neuchâtel), étude captivante de M. P.-O. Walzer, professeur de littérature française à l'Université de Berne.
- *Moutier, cité industrielle* (Editions générales S.A., Genève), de M. Jean Christe, instituteur.
- *Paysages du cœur*, poèmes dus au talent de M. Francis Bourquin, à Bienne.
- *Charles Robert*, peintre jurassien, par MM. Max Robert, à Moutier, et J.-F. Comment, artiste-peintre, à Porrentruy.
- *Album du Camp national des éclaireurs suisses aux Franches-Montagnes en 1956.*

Par ailleurs, une subvention de Fr. 500.— a été versée à la Commission de l'École de langue française à Berne ; un subside de Fr. 300.— aux organisateurs de l'exposition d'art « Six peintres jurassiens à Porrentruy » ; une contribution de Fr. 800.— en faveur de l'aménagement et de la réorganisation du Musée jurassien, à Delémont ; un versement de Fr. 100.— au comité d'organisation du « Concours jurassien des moins de 20 ans » et, finalement, une aide d'encouragement de Fr. 1000.— au Conseil de la Paroisse catholique de Porrentruy pour la rénovation de l'église St-Germain et l'aménagement de son cimetière, où se trouvent les tombes de la plupart des fondateurs de la Société jurassienne d'émulation.

Il vous intéressera certainement d'apprendre que, donnant suite à une suggestion de M. le professeur P.-O. Walzer, le comité de l'Institut jurassien et la Société d'émulation envisagent la publication des œuvres complètes de Werner Renfer. Cette édition comprendra trois ouvrages :

- un volume de poèmes ;
- un volume de romans et nouvelles ;
- un volume d'œuvres entièrement inédites comprenant des chroniques.

L'année 1958 marquera le 60^e anniversaire de la naissance de l'écrivain natif de Corgémont. Nous formons le vœu qu'à cette occasion les œuvres mentionnées ci-dessus puissent être mises en circula-

tion, et nous remercions vivement, par avance, le Conseil-exécutif du canton de Berne et M. le Directeur de l'Instruction publique de bien vouloir s'intéresser financièrement à la réalisation de cette initiative.

Le Prix littéraire

Présidée par M. Jean Gressot, la Commission littéraire de notre institution nous communiquera incessamment le palmarès des concours de cette année, soit le concours des œuvres éditées et celui des manuscrits inédits.

Comme nous, vous attendez cette communication avec impatience, mais avant tout, nous nous sentons pressés de remercier les membres de notre Commission littéraire de l'énorme et délicate besogne qu'ils accomplissent.

Le Prix scientifique

« Jules Thurmann »

Attribué pour la première fois en 1956, le Prix scientifique « Jules Thurmann » fera l'objet d'incessantes communications à la presse, à l'École polytechnique fédérale, aux universités et à toutes les institutions qui ont à leur service des personnes susceptibles de participer à pareille compétition. Nous rappelons, en passant, que ce concours est doté d'une récompense de Fr. 1000.—, destinée à marquer l'importance d'une œuvre scientifique éditée, alors qu'un prix de Fr. 500.— peut être attribué à un travail scientifique inédit.

Nous espérons qu'au cours de la prochaine assemblée générale, la Commission scientifique — présidée par M. Ed. Guéniat, directeur de l'École normale des instituteurs — pourra nous faire des communications intéressantes.

Les conférences et manifestations diverses

Les rapports qui nous sont parvenus de nos différentes sections — et dont quelques-uns ont été publiés dans le volume des « Actes » — nous donnent l'assurance que le feu sacré est maintenu presque partout. Au cœur même du Jura, on devrait, semble-t-il, envisager la possibilité d'intensifier les conférences et les manifestations pouvant intéresser nos membres. Nous ne nous lasserons pas de rappeler que l'Emulateur jurassien ne doit pas être considéré seulement comme un souscripteur des « Actes », mais qu'il doit être appelé à participer activement à la vie culturelle de son lieu de domicile, voire du Jura tout entier.

Un brin d'enthousiasme, un peu de dynamisme et de dévouement permettront aux comités de nos sections de maintenir lumineux le flambeau de 1847. Notre reconnaissance la plus complète leur est acquise et nous saisissons l'occasion qui nous est offerte de dire nos félicitations sincères à Mesdames et Messieurs les présidents qui ne négligent rien pour animer leurs groupements, intéresser et instruire leurs membres.

L'Université populaire jurassienne

Une relation très complète, due au dévouement de M. Roger Flückiger, professeur à l'École cantonale de notre ville et secrétaire de la Commission d'étude de l'Université populaire jurassienne, nous permet de conclure que cette nouvelle contribution au développement intellectuel du Jura est appréciée dans tous les milieux et dans toutes les régions du pays.

Fondée officiellement le 9 février 1957, à Delémont, l'Université populaire vient de travailler activement à la formation des ses sections. Les programmes des cours qui s'ouvriront très prochainement dans les principales localités du Jura ont été dressés avec soin et en tenant compte des désirs exprimés par les auditeurs. D'ici quelques semaines, l'appareil administratif sera définitivement « sous toit ».

Nous tenons à exprimer nos sentiments de reconnaissance à tous ceux qui, groupés autour de M. Auguste Viatte, professeur de littérature française à l'École polytechnique fédérale de Zurich et président de la Commission d'étude, ont collaboré avec autant de dévouement que de bonheur à l'organisation de l'Université populaire jurassienne, institution à laquelle l'Émulation se devait d'inscrire son nom aux côtés de l'Association pour la défense des intérêts du Jura. On nous permettra bien, avant de conclure, de dire un cordial merci à M. Roger Flückiger, secrétaire et cheville ouvrière de l'institution, et à son successeur au sein du Conseil de direction, M. Jean-Marie Mœckli, professeur à l'École cantonale.

Le film « Le Jura bernois, porte d'entrée de la Suisse »

Ce film documentaire et touristique, à la réalisation duquel l'Émulation avait accepté de contribuer dans la mesure de ses moyens, a été officiellement accepté en octobre 1956. Il s'agit d'un film sonore et en couleurs, destiné à faire mieux connaître et apprécier notre pays. Cette bande d'une longueur de 350 m. est sur le point d'être accouplée à un grand film et sa projection est assurée sur près de 1500 écrans de France, de Belgique et de l'Afrique du Nord.

Puisse cet ambassadeur d'un genre un peu spécial obtenir tout le succès que nous lui souhaitons.

Sociétés correspondantes

Désireux de développer toujours des relations confraternelles, nous avons fait l'impossible pour maintenir le contact — soit par nos publications, soit par l'envoi de délégations — avec les nombreuses sociétés correspondantes de Suisse, de France et d'ailleurs qui s'intéressent à nos travaux.

Les liens de solide amitié et de franche collaboration qui nous unissent aux deux grandes associations sœurs : Pro Jura et l'A.D.I.J., constituent, à n'en pas douter, la meilleure garantie pour un développement harmonieux de notre pays. Nous remercions MM. J. Chausse et F. Reusser, présidents respectifs de ces deux groupements, du bel esprit de solidarité manifesté en toutes circonstances.

Ancienne église abbatiale de Bellelay

Nous n'avons pas l'intention de reprendre par le menu l'exposé de cet important problème qui doit retenir l'attention de tous. Dans notre précédent rapport, nous avons fait mention de chiffres qui vous avaient laissés perplexes. Nous les rappelons brièvement : devis des travaux : Fr. 570.000.— environ ; subside cantonal, accordé à l'unanimité des membres du Grand Conseil : Fr. 150.000.— ; subvention garantie par le Conseil fédéral : Fr. 165.000.— ; contributions extraordinaires de la loterie cantonale SEVA : Fr. 60.000.— ; montant à couvrir par voie de souscription : Fr. 200.000.— environ, mission qui fut confiée à l'Émulation jurassienne.

Pour faire le point, nous vous dirons, tout d'abord, que les travaux de rénovation sont poussés activement sous la surveillance de M. A. Gerster, architecte. Si vous avez l'occasion d'emprunter la route des gorges du Pichoux, n'hésitez pas à consacrer quelques minutes à la visite de l'église ; vous vous rendrez compte de l'effort considérable qui a déjà été accompli.

Et où en sommes-nous dans le domaine de la souscription publique ? Des sommes assez importantes nous sont déjà parvenues, mais, hélas ! nous sommes encore loin du but. Nous avons déjà recueilli Fr. 36.500.— en chiffres ronds, soit le 1/5 des fonds qui nous seront nécessaires. La répartition des versements peut se résumer comme suit :

Municipalités et Bourgeoisies	Fr. 4.500.—
Commerçants et industriels	27.000.—
Fournisseurs de la Maison de santé	2.400.—
Membres de la Soc. jur. d'émulation	2.600.—

Certes, notre action n'en est qu'à ses débuts, mais le solde restant à couvrir serait de nature à nous procurer bien des soucis, si

nous n'avions pas la ferme conviction que d'importantes contributions nous parviendront encore. Ceux qui n'auront pas pu donner en 1957, donneront certainement en 1958 ou en 1959, puisque notre action de restauration s'échelonne sur une période de trois ans.

Un optimisme incorrigible nous avait fait mentionner sur l'appel : « Une contribution de Fr. 1.70 par tête de population suffirait », ce qui incita certains donateurs à faire usage de ces normes pour nous adresser un montant correspondant exactement à l'effectif de la famille multiplié par la cote ci-dessus ; dans un cas, le calcul comporte également une contribution de Fr. 1.70 pour la femme de chambre...

Pouvait-on mieux éviter l'esprit pour se camoufler derrière la lettre ? Si des gestes de ce genre nous font sourire, ils n'en constituent pas moins un élément plus constructif que certaines lettres anonymes qui dénotent chez leurs auteurs une dose discutable de courage et d'esprit civique.

Il nous paraît nécessaire de reconsidérer l'ensemble de la question et d'arrêter des bases de calcul plus suggestives.

Le territoire du Jura bernois englobe 136 communes municipales et 44 communes bourgeoises.

Si, dans chacune de ces corporations de droit public, on voulait faire un geste d'aimable compréhension en versant un subside moyen de Fr. 500.—, dont la charge pourrait être répartie sur trois budgets annuels, l'apport global se monterait à

Fr. 90.000.—

en admettant une contribution individuelle de Fr. 10.— par membre de l'Emulation (à répartir également sur une période de trois ans), cela représenterait un montant de

Fr. 19.000.—

et si MM. les industriels et commerçants veulent bien compléter le geste très appréciable qu'ils ont déjà fait, nous arriverons aisément à

Fr. 80.000.—

Faut-il, dès lors, perdre tout espoir ? Nous disons « non » puisque vous voilà bien orientés. D'ailleurs, quelques-uns des versements qui nous sont parvenus nous permettent de fonder les meilleurs espoirs (plusieurs membres de notre société n'ont pas hésité à faire don du billet de Fr. 500.—, alors qu'une commune de 250 habitants a versé Fr. 1.000.—).

Excusez-nous d'avoir consacré quelques minutes à cet important problème et laissez-nous vous donner connaissance d'un petit écrit dû à la plume de Jules Baillods, cet observateur si subtil :

« Elle fut jadis une belle et riche abbaye, toute vibrante d'oraisons chantantes et carillonnante de cloches, île sonnante au pays noir des loups, des bourrasques, des forêts, et refuge de la tempête.

Par leur travail et leur piété, les religieux en firent un sanctuaire de silence et de paix dans l'impossible... mais Dieu y mit du sien. L'église haute et claire

était parée de stalles et de chaire en un beau chêne dru que le temps rendit noir et luisant comme ébène... De hauts murs enclosaient le jardin nourricier, et le feu du foyer et le feu de l'autel brillaient également dans les ténèbres du pays.

Aujourd'hui... sous le ciel bas, lourd de mauvais nuages, ...demeure tragique en un pays halluciné. Murs crus..., église vidée, abandonnée..., hangar à tourbe..., plus de clocher... plus d'oraisons, sinon d'incohérentes litanies... La fuite... »

Relevons le défi. Conscients de l'œuvre qui nous incombe — et qui ne déborde nullement le cadre de nos prescriptions statutaires — nous voulons redonner un minimum d'éclat à l'ancienne église abbatiale de Bellelay, ce joyau d'architecture. Puissent ces quelques commentaires vous faire partager le bel élan d'enthousiasme qui anime tous les membres de notre comité d'action.

Votre collaboration morale nous est certainement acquise ; nous vous remercions. L'autre geste suivra ; nous le souhaitons vivement.

Conclusion

Comme l'an dernier, nous nous permettons de vous dire : « Si le rapport qui précède pouvait vous donner l'assurance que nous faisons tout pour remplir consciencieusement la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous en serions ravis. »

L'activité déployée par les organes responsables de notre société n'est évidemment pas très spectaculaire et nos manifestations ne sont pas de celles qui emballent les foules. La salle des conférences, le local d'une exposition ou d'un concert n'ont rien de comparable à un stade, à un ring, à un hippodrome ou à un vélodrome, mais il nous appartient de rendre ces locaux attrayants par la qualité de ce que nous offrons à notre public. Telle était déjà la consigne des hommes de 1847, et tel est encore le mot d'ordre que nous transmettons aujourd'hui aux comités de nos sections.

Il nous souvient d'avoir entendu, à maintes reprises, un de nos éminents compatriotes s'exprimer en ces termes : « Pour moi, l'Émulation constitue le rendez-vous N° 1 des manifestations jurassiennes. »

Nous souhaitons, Mesdames et Messieurs, que ce rendez-vous N° 1 devienne une tradition, et alors l'Émulation jurassienne continuera dans la voie du beau et du bien.